



Descriptif de fonction Fédération Suisse de Rugby (FSR)

1. Désignation de la fonction

Commission Technique Seven's: Secrétaire

Engagement honorifique

Commission Technique Seven's:

Les Commissions Techniques (CT) sont responsables pour le développement, l'organisation et l'administration des compétitions de Rugby de leurs catégories (Hommes, Femmes, Jeunes, Seven's, Ecoles) dans la Suisse. Elles ont, donc, les suivants tâches partiaux :

a) Organisation et réalisation:

Planification, organisation et réalisation des compétitions de leurs catégories futures/ courantes ;

b) Pilotage et développement :

Analyse courante des compétitions de leurs catégories et établissement des concepts, règlements et directives pour le développement continu (au niveau qualitatif et quantitatif) des compétitions de leurs catégories (Comités de pilotage Hommes, Femmes, Jeunes, Seven's et écoles).

Cela se déroule en collaboration avec le CEO, le DTN Sport de loisir, les entraîneurs, arbitres, les Régions, Clubs et Ecoles de Rugby dans le cadre des comités de pilotage.

Composition : Les Commissions Techniques consistent du Président, du secrétaire et du responsable pilotage et développement.

Le président et le responsable pilotage et développement proviennent alternativement des régions ACGR/ AVR et NSRV.

2. Subordination

Le secrétaire la Commission Technique sont subordonné au président de la relative Commission Technique.

3. Tâches principales, objectifs liés à la fonction

3.1 Tâches générales

a) Administration championnats

- Participe 8 semaines avant le départ du nouveau championnat au CorM et établit le calendrier des tournois de la nouvelle saison
- Publie le calendrier des tournois
- Soutient le président dans l'attribution des tournois aux Host Teams
- Tient à jour le calendrier des tournois et les classements sur le site de la FSR

- Facturation de la taxe d'enregistrement pour les compétitions de leurs catégories selon Règlement des Finances
- Si, pour la réalisation d'un projet, à la Commission Technique sont attribué des moyens financiers, il est responsable pour l'établissement, le contrôle et le respect du budget

b) Pilotage et développement des compétitions

- Soutient au niveau administratif le Président et le Responsable Développement dans l'élaboration de nouveaux projets (p. ex. préparation des invitations, réunions, procès verbales, ecc.) et dans la rédactions des documents nécessaires (règlements, directives)
- Fait des propositions de financement par rapport aux nouveaux projets et concepts de la Commission Technique

3.2 Compétences financières

- Aucune compétence financière

3.3 Pouvoirs de signature

- Signature individuelle pour les documents ne contenant pas d'engagements pour la FSR
- Signature individuelle pour les décisions dans les fonctions juridictionnelles attribué par les règlements de la FSR
- Aucune signature pour les actes de pertinence juridique.

4. Participation aux réunions et assemblées

- Participe aux réunions selon invitation de son Président

5. Descriptif du titulaire de la fonction

- Personne intègre, considérée et orientée sport avec excellente capacité d'intégration et de concordance.
- Expérience éprouvée dans le domaine du travail de secrétariat
- Expérience de conduite et d'organisation
- Notions dans la comptabilité
- Capacité de planification, gestion et contrôle de budget.
- Personne disponible et prête à consacrer le temps nécessaire à la réalisation de ses tâches.
- Esprit d'équipe.
- Bonnes connaissances linguistiques en français et en allemand ou en Anglais, si possible en Italien.

Candidatures sont a envoyer par e-mail a ceo@suisserugby.com

FSR, 05.11.2014